

Communauté de Communes du

Avignonnet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint
Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2025/51

JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 14 avril, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 avril 2025

Présents : Jérôme Fauconnier, Marc Rochas, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Vincent Blanchard, Rémi Goube, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin-Caprio, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, Eric Bernard, Marc Giraud, Hélène Rossi, Freddy Riotton, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Jean-Pierre Agresti, Jocelyne Haut.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jean-Luc Granier.

Pouvoirs : Fabienne Croze à Christian Roux, Marie-Pierre Drain à Anne-Marie Fitoussi, Claude Girard à Hélène Rossi, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Yannick Faure à Alain Roche, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Uta Ihle à Claude Didier.

Votants : 40 Pour : 40

(SORTIE DU PRESIDENT PENDANT LE VOTE)

OBJET : BUDGET SPANC - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Vu la délibération du 8/04/2024 approuvant le budget SPANC,

Vu l'exécution du budget 2024,

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2024,

Les résultats du compte administratif du budget SPANC de la Communauté de Communes du Trièves se présentent comme suit :

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice 2024 :	- 1,06 €
Résultat reporté :	+ 0,89 €
Résultat de clôture 2024 :	- 0,17 €
Solde des restes à réaliser 2024 :	0 €
Soit un résultat, y compris « restes à réaliser » de	- 0,17 €

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2024 :	+ 6 572,67 €
Résultat reporté :	+ 21 796,92 €
Résultat de clôture 2024 :	+ 28 369,59 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- **DECLARE** la conformité du compte administratif au compte de gestion 2024,
- **APPROUVE** le compte administratif 2024 et les résultats tels que présentés,
- **DECIDE** d'affecter les résultats 2024 comme suit :
 - **0,17 €** reportés en section d'investissement au compte 001- Dépenses
 - **0,17 €** affectés au 1068 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser 2024)
 - **28 369,42 €** reportés en section de fonctionnement au compte 002- Recettes

Fait à Saint Martin de Clelles, le 14 avril 2025

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 25/4/25 et de sa publication le 25/4/25

